



**Donnons
au sang**
*Le pouvoir
de soigner*

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Décision n° N 2025-16

DECISION N° N 2025-16 DU 30 MAI 2025 PORTANT NOMINATION A L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Le président

Vu le code de la santé publique, notamment son article R.1222-8,

Vu le décret du 4 décembre 2023 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

DECIDE

Article 1er - Madame Nathalie GRONDIN est nommée directrice adjointe par intérim de l'Etablissement de transfusion sanguine La Réunion - Océan Indien, du 1^{er} juin au 30 juin 2025.

Article 2 - La présente décision sera publiée sur le site internet de l'EFS.

Fait le 30 mai 2025,

DocuSigned by:

8452670D4CC749A...

Frédéric PACOUD
Président de l'Etablissement français du sang

